



## REPUBLIQUE DU NIGER

Millennium Challenge Account-Niger  
(MCA-NIGER)

### NOTIFICATION N°79/05-2023/PCA

**RESOLUTIONS SPECIALES N°068/05-2023, N°069/05-2023, N°070/05-2023, N°071/05-2023, N°072/05-2023 et N°073/05-2023 ADOPTÉES PAR CONSULTATION A DOMICILE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER.**

**EN DATE DU 31 Mai 2023,**

---

**CONSIDÉRANT** que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation ("**MCC**"), et le Gouvernement de la République du Niger (le "**Gouvernement**"), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le "**Compact**") ;

**CONSIDÉRANT** que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le "**Accord de mise en œuvre du programme**") ;

**CONSIDÉRANT** que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le "**Décret**") ;

**CONSIDÉRANT ENFIN** que les résolutions spéciales N°068/05-2023, N°069/05-2023, N°070/05-2023, N°071/05-2023, N°072/05-2023 et N°073/05-2023 ont fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil et qu'elles ont été approuvées par sept (7) membres votants (dont au moins un membre du secteur privé ou un membre de la société civile) conformément aux dispositions de la section 3.12 du Règlement intérieur de MCA-Niger ;

**PAR CONSÉQUENT**, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par les présentes que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LES RÉOLUTIONS SPECIALES CI-APRÈS** :

- **RESOLUTION SPECIALE N°068/05-2023/MCA-Niger** : « Le Conseil d'Administration approuve le dépassement de budget pour la conclusion d'un marché relatif à l'acquisition de quatre-vingt-trois (83) motos tout terrain avec casques de protection, dans le cadre des achats d'équipements à destination de la Direction de la Statistique dans la rubrique Reforme Statistique » ;
- **RESOLUTION SPECIALE N°069/05-2023/MCA-Niger** : « Le Conseil d'Administration approuve l'Avenant N°1 au Bon de Commande N°ADM/41/NCS.377/22 avec la Société SUNU Assurances IARD Niger pour la Souscription d'une assurance tous risques pour vingt (20) véhicules de MCA-Niger » ;
- **RESOLUTION SPECIALE N°070/05-2023/MCA-Niger** : « Le Conseil d'Administration approuve l'Avenant N°02 à l'Accord Inter-Institutions entre MCA-Niger et le Ministère de l'Education Nationale pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation du projet Irrigation et Accès aux Marchés » ;

- RESOLUTION SPECIALE N°071/05-2023/MCA-Niger : « Le Conseil d'Administration approuve l'Avenant N°04 au Contrat N°IR/IPD/2/W.0073/19 conclu avec le Groupement CAMACHO ENGENHARIA SA/ RC Sénégal SAU pour la réalisation des travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Konni » ;
- RESOLUTION SPECIALE N°072/05-2023/MCA-Niger : « Le Conseil d'Administration approuve l'Avenant N°01 au Protocole d'Accord N°DAT/DAF/000009, signé entre le MCA-Niger et la Banque Agricole du Niger « BAGRI », relatif aux Opérations de règlement des montants dus aux Populations affectées par les travaux incluant la formation dans le cadre de la gestion financière » ;
- RESOLUTION SPECIALE N°073/05-2023/MCA-Niger : « Le Conseil d'Administration approuve l'Avenant N°01 au Contrat N°ADM/41/368/22 conclu avec le Consultant Monsieur Foulano KODO MOUSSA pour les Services de Consultant Assistant des Ressources Humaines ».

(a) *Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre les présentes Résolutions dans la limite de leurs compétences respectives.*

A signé



Nom : Ibrahim SANI ABANI

Titre : Président du Conseil d'Administration

